

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER CHARBONNIERE

PDTP
Service Proximité Quartiers
02 38 52 40 70
proximite@ville-saintjeandebraye.fr

Date : Mardi 16 avril 2024 à 18h00
Lieu : Salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie, est excusée
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers
Madame Colette MARTIN-CHABBERT, adjointe déléguée à la communication et aux affaires générales
Monsieur Timothé LUCIUS, conseiller municipal délégué à l'évaluation des politiques communales est excusé
Le service de Police municipale
Le service Communication
Le service Proximité Quartiers
Des membres du Comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants venus très nombreux ce soir, comme pour les autres Assemblées générales, dans une salle du Conseil municipal et des mariages récemment rénovée, mise aux normes d'accessibilité et équipée d'outils de communication performants.

La parole est donnée à Cathy Montassier, vice-présidente du Comité de quartier. Elle indique que la Présidente, Claudine Boucher, aura un peu de retard mais sera bien présente ce soir. Elle remercie les personnes venues nombreuses pour cette assemblée. Elle précise qu'un retour sur les réalisations et sur les projets sera présentés. Elle indique l'existence d'une page Facebook du Comité de quartier Charbonnière sur laquelle il est possible de retrouver les informations du Comité et les dates des réunions du bureau.

Un film retrospectif sur la concertation, les événements et les temps forts qui ont marqué l'année 2023 va être projeté. Franck Fradin présente ensuite le diaporama.

Déroulé de la séance

N° de Fich e	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2023		-L'Assemblée générale du Comité le 31 janvier 2023 -La participation à la rencontre des bureaux des Comités le 16 mai 2023 -L'invitation à l'atelier de travail du 21 juin 2023 pour

		<p>l'aménagement et l'extension des deux cimetières</p> <ul style="list-style-type: none"> -La participation à la rencontre avec les riverains du square de la Croix des Haies le 19 juillet 2023 -La balade urbaine inter-quartiers le 9 septembre 2023 -Le Forum des associations le 10 septembre 2023 -La participation à la rencontre avec les riverains au sujet de la vitesse rue des Quatre Vents le 11 septembre 2023 et 25 mars 2024 -La participation à la marche de ramassage des déchets le 16 septembre 2023 -La participation à la rencontre avec les riverains pour le développement de la pratique du vélo rue du Clos St François 2023 le 20 septembre 2023 -La participation aux rencontres avec les riverains de la rue de Charbonnière entre le rond-point du Pont Bordeau et l'avenue André Marie Ampère le 27 septembre 2023 et le 23 janvier 2024 -La participation aux réunions du groupe de travail vélo piéton
	Rue Edouard Branly	<ul style="list-style-type: none"> -La mise en place d'un panneau clignotant "50km/h" -La suppression du panneau lumineux d'information dans le cadre du plan de sobriété énergétique -La suppression du panneau d'information sur les hôtels devenu obsolète
	Rue Louis Aragon	<ul style="list-style-type: none"> -La réparation et le raccourcissement de la barrière limitant l'accès au bassin -La réparation du grillage autour du bassin -L'ajout de calcaire au niveau des regards -La taille des haies entre les numéro 3 et le 11 pour faciliter les circulations actives (PR 21) -La pose de potelets pour faciliter l'accès à la venelle
	Rue du Coin Buffet	<ul style="list-style-type: none"> -La réfection de la chaussée entre la rue du Clos St François et la rue de Charbonnière -La sécurisation des carrefours avec les rues des Déportés et A.Rimbaud

		Abords de l'école J.Prévert	<ul style="list-style-type: none"> -La reprise des marquages au sol pour le stationnement des bus -Le déplacement du totem crayon «Traversée d'écoliers !»
		Le broyeur de végétaux itinérant	<ul style="list-style-type: none"> -Le projet lauréat du 3 e budget participatif -Le samedi 2 décembre 2023, parking rue des Déportés -32 bacs de broyat produits soit environ 13 m3 de branches valorisées
		Secteur des rues Paul Eluard, Robert Desnos, Guillaume Apollinaire et de la Motte Luquet	<p>La pérennisation des aménagements sécuritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'élargissement des angles des rues P. Eluard et rue R.Desnos pour casser la vitesse -l'instauration de « STOP » dans les deux sens, rue de la Motte Luquet, pour protéger la sortie du nouvel aménagement cyclable rue R.Desnos -la modification des zones de stationnement et la végétalisation à venir
		La réalisation d'aménagements cyclables dans votre quartier	<ul style="list-style-type: none"> -La création d'une piste bidirectionnelle rue du Clos Saint-François entre la rue de Charbonnière et la rue du Coin buffet et la modification de la traversée des vélos en amont du rond-point sur la rue de Charbonnière -La suppression des barrières dans la venelle reliant la rue du Clos Saint-François à la rue du Coin Buffet -L'élargissement de la piste cyclable rue de Charbonnière au droit de la rue R Desnos à la demande des riverains -L'ajout de pictogrammes au sol au niveau des ronds-points Charbonnière - Bas Avaux et Charbonnière-E Branly -L'ajout de panneaux indiquant «Parc de Charbonnière» pour les cyclistes et les piétons rue de Charbonnière et avenue du Général Leclerc -La mise en sens unique de la rue Paul Eluard avec l'intégration d'un contre-sens cyclable

		Rue des Quatre Vents	La mise en place de chicanes «test» pour réduire la vitesse
		Rue de la Bouillère	La réfection du chemin sur la partie en calcaire (dégradé depuis) F.Fradin indique qu'une plainte, pour ces dégradations, a été déposée par Orléans Métropole
		Rue du Petit Vomimbert	-La mise en place d'un îlot «test» au carrefour avec la rue de la Godde F.Fradin précise que la question de la pérennisation de cet aménagement se posera lors de la requalification de la rue. -Le nettoyage de panneaux de signalisation -La reprise des marquages au sol au carrefour avec la rue du Pot Vert -Le déplacement de la plaque de rue Ces demandes ont été relevées lors de la balade urbaine dans le quartier en 2023
		Rue de la Godde	-La plantation de haies composées de 150 arbres et arbustes sur le terrain communal en soutien au producteur M.Ricci des « Jardins du bonheur » F.Fradin explique que cette opération répond à un appel à projet lancé par Orléans Métropole pour la plantation de haies -L'ajout d'un panneau «vélo» au niveau du «cédez le passage» au carrefour avec la rue des Vergers et la reprise des marquages au sol -L'instauration d'une "zone bleue" au droit du Centre de loisirs
		Rue du Clos du Castel	La reprise d'une partie d'enrobé fortement dégradé
		Rue du Clos de la Herse	Le remplacement du panneau de rue effacé
		Rue des Vergers	La condamnation provisoire de la passerelle en bois pour des raisons de sécurité.

			Des devis sont en cours pour la remise en état de cet équipement.
		Rue de la Borde	<p>Le travail réalisé avec le syndic de la Résidence l'Orée des Bois et le Crédit Agricole concernant le stationnement anarchique des employés du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La reprise des chevrons de la piste cyclable pour éviter le stationnement et la réfection d'une partie de la chaussée au droit de la Résidence -L'installation de bâches sur le grillage du site du Crédit Agricole -Des échanges réguliers avec le Crédit Agricole sur la question du stationnement aux abords de l'établissement
		Rue de Charbonnière	<p>-La matérialisation de deux places de stationnement, le marquage d'une ligne jaune et l'effacement des anciens marquages</p> <p>Ces aménagements ont été réalisés à la demande du de riverains et du Comité de quartier.</p>
		Rue Alain Fournier	<p>-Le marquage de lignes jaunes interdisant le stationnement au carrefour avec la rue Louis Pergaud Ce marquage répond à une demande de riverains</p>
		Allée du Grand Coquille	<p>-Les interventions de la Ville et d'Orléans Métropole concernant la pollution du bassin de rétention des eaux pluviales</p> <p>F.Fradin précise que la pollution aux hydrocarbures provenait de travaux de mécanique "sauvage". Les regards ont été nettoyés.</p> <p>Depuis la Ville a pris un arrêté interdisant la pratique de la mécanique sur la voie publique.</p> <p>-L'ajout d'un point d'apport volontaire «verre»</p>
		Les autres demandes du quotidien traitées par le service Proximité Quartiers	<p>F.Frasin indique qu'elles représentent 150 demandes pour l'année 2023. La Ville reçoit des demandes par mails, courriers ou appels téléphoniques. Elles concernent l'entretien, la voirie, le Centre technique municipal voire Orléans Métropole pour l'éclairage public, l'eau ou l'assainissement.</p>

		Relevés de vitesses dans votre quartier	F.Fradin précise que quatre relevés de vitesse ont été effectués l'année dernière. Ils commente les données par rue. Des chicanes "test" ont été installées dans la rue des Quatre Vents à la suite des relevés réalisés. Un bilan sera dressé concernant leur efficacité.
		Point sécurité	<p>Isabelle Prouteau, Responsable de la Police municipale, explique que la commune est équipée de 143 caméras de vidéo-protection. Elle est bien maillée. En 2024, de nouvelles caméras seront installées Place de Gaulle et en sortie de tangentielle avenue de Verdun. Dans le quartier, 194 procès verbaux ont été dressés sur la période et 11 véhicules mis en fourrière. A titre de comparaison sur la commune, 2000 contraventions sont dressées en moyenne par an.</p> <p>Concernant les cambriolages, ils sont peu nombreux actuellement. A l'approche de l'été, elle donne quelques conseils pratiques comme : éviter les haies très hautes qui peuvent cacher les voleurs, simuler une présence, ne pas laisser d'objets de valeur ou de l'argent visibles, ne pas cacher ses clés dans un endroit facile d'accès, fermer sa porte à clé même quand on est à son domicile...</p> <p>Elle présente l'opération "tranquilité vacances" qui permet une surveillance du domicile par la Police municipale durant une absence et ceci toute l'année. Il suffit, pour cela, de passer au poste de Police municipale pour remplir un formulaire.</p>
		Point santé	<p>Madame le Maire indique que les Assemblées générales des Comités sont des moments opportuns pour faire un point sur la question de la désertification médicale. Elle touche tout le territoire : ville, la métropole et le département où il y a un manque cruel de médecins généralistes. La transformation du Centre Hospitalier Régional d'Orléans en Centre Hospitalier Universitaire permettra la formation de médecins mais ce temps sera long.</p> <p>La Ville a agi en ouvrant la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Longues Allées qui a permis de maintenir le nombre de médecins. Les professionnels</p>

			<p>de santé travaillent en réseau et en lien avec le CCAS. La Ville a également adopté un Plan local de santé et d'inclusion (prévention).</p> <p>La Ville a été classée en 2022 par arrêté, en "zone complémentaire" par l'ancien président de l'Agence Régionale de la Santé. La Ville avait pourtant écrit dès 2021 à l'ARS pour faire part des difficultés rencontrées en raison de départs en retraite de médecins généralistes. Ce classement a été réalisé avec des données à N-2, aussi la Ville a attaqué cet arrêté. La procédure est toujours en cours.</p> <p>A l'échelle de la métropole, il y a également des différences de classement entre les communes, ce qui génère une concurrence car un médecin qui s'installe en "zone prioritaire" bénéficie d'une aide de 50000 €.</p> <p>L'ensemble des Maires de la métropole a adopté un voeu commun de classement de l'ensemble du territoire métropolitain en "zone prioritaire" pour plus de cohérence.</p> <p>La Ville a travaillé avec le GIP Pro Santé pour l'ouverture d'un Centre Régional de Santé au sein de la MSP qui a permis l'installation d'un médecin généraliste. La Ville a fait le choix de prendre en charge les travaux, l'aide à l'installation et le salaire du secrétariat médical ce qui est un investissement conséquent pour la commune. L'Etat doit prendre ses responsabilités. A terme, ce centre pourra accueillir trois équivalents temps plein de médecins. Un médecin psychologue vient de rejoindre le centre (20 % équivalent temps plein). La Ville poursuit son travail avec le GIP Pro Santé pour l'accueil de médecins spécialistes car un manque existe notamment dans le domaine de la psychiatrie depuis la crise sanitaire.</p>
	Des projets dans votre quartier en 2024		
		Rue des Quatre Vents	La mise en place de chicanes et la sécurisation du carrefour avec la rue de Villeserin
		Rue Maurice Genevoix	La réflexion sur l'élargissement, la réfection et la

			sécurisation du cheminement piéton et la végétalisation
		Allée Frédéric Mistral	Le réaménagement et le verdissement de l'allée F.Fradin précise qu'une rencontre sera organisée en mai pour une réalisation dans l'année.
		Rue de la Croix des Haies	La réfection d'une portion de trottoir dont l'enrobé est fortement dégradé.
		Square de la Croix des Haies	L'étude pour l'installation d'un filet "pare-ballons" autour du terrain de basket Cette demande fait suite à une rencontre sur place avec les riverains. Des ballons finissent leur course dans les jardins proches.
		Rue des Déportés et rue du Clocheton	La réflexion sur la sécurisation des abords du groupe scolaire Jacques Prévert en lien avec les parents d'élèves et le Comité de quartier.
		Groupe scolaire Jacques Prévert	Les travaux d'isolation par l'extérieur et de réfection des huisseries F.Fradin précise que les travaux, d'un montant de 915000 €, débuteront à la rentrée prochaine et s'achèveront pour la rentrée 2025. Ils seront réalisés en site occupé.
		Rue de la Borde	Le marquage à venir des chevrons manquants de la piste cyclable au droit de la Résidence l'Orée des Bois
		Rue Guy Marie Riobé	Le projet de suppression des colonnes enterrées de la Résidence Vallogis et l'aménagement d'une aire de stockage close pour les bacs L'installation est prévue cette année.
		Rue du Pot Vert	La réflexion pour l'apaisement de la vitesse suite au relevé réalisé dans cette rue
		Rue de Charbonnière	La poursuite de la concertation pour l'aménagement cyclable entre le rond-point du Pont Bordeau et l'avenue Ampère F.Fradin précise que deux rencontres se sont déjà

		déroulées et qu'une prochaine sera fixée.
	Rue de Charbonnière	La reprise des marquages au sol entre la rue du Coin Buffet et la rue des Bas Avaux y compris la piste cyclable
	Secteurs pavillonnaires de votre quartier	Le projet de passage des rues à « 30 km/h » Ce projet sera présenté à l'ensemble des bureaux des Comités le 2 juillet prochain.
	Les nuisances sonores de la RD 2060	La réalisation de travaux de revêtement de la chaussée, aux propriétés acoustiques, entre la sortie de l'avenue des Droits de l'Homme et la rue de Charbonnière (sens Orléans-Montargis) Madame le Maire indique que ces travaux font suite à un courrier adressé au Président du Conseil départemental. Les travaux seront réalisés en 2024 par le Département. L'ensemble des Maires des communes de l'Est continuent de demander une diminution de la vitesse entre la sortie "Dior" à Saint-Jean de Braye et Mardié mais le Président du Conseil départemental ne le souhaite pas. Une étude sera menée pour le réhaussement de merlons sur certains secteurs, il y a eu une prise en compte de nos demandes pour une réduction des nuisances sonores.
	Les composteurs individuels	L'opération de distribution de composteurs individuels le mercredi 29 mai 2024 à 18h salle du Conseil municipal F.Fradin complète en indiquant qu'il sera possible de retirer du compost à la Végé'tri de Saint-Jean de Braye à compter du 14 mai, les mardis et samedis.
	Les composteurs collectifs	La mise en place de composteurs collectifs doit être portée par un groupe d'habitants volontaires. La collecte des végétaux, en porte à porte pour les plus de 75 et pour les personnes porteuses d'handicap, reprendra en juin. Les personnes déjà inscrites seront réinscrites automatiquement.
	Le programme de réfection des voiries en 2025, 2026 et 2027	La requalification de la rue de la Godde :

			<p>Tranche 1 : de la RD 2152 à la rue de la Borde en 2025</p> <p>Tranche 2 : de la rue de la Borde à la rue du Petit Vomimbert en 2026</p> <p>Le remplacement de la canalisation d'eau potable déjà engagé</p>
			<p>La requalification de la rue du Petit Vomimbert :</p> <p>Tranche 1 : de l'avenue du Général Leclerc à la rue Alain Fournier en 2026</p> <p>Tranche 2 : de la rue A Fournier à la rue de Charbonnière en 2027</p>
		L'éclairage public	<p>F.Fradin indique que Saint-Jean de Braye compte 3166 points lumineux. L'extinction de l'éclairage public, de minuit à 6h du matin, a permis de réaliser 53 % d'économies.</p> <p>Un budget de 3,7 millions d'euros est prévu, par an, pour le déploiement de l'éclairage LED. Le déploiement est prévu d'ici à 2026 sur l'ensemble des communes de la Métropole.</p> <p>Pour Saint-Jean de Braye, il débutera au 1^{er} semestre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'ensemble des points lumineux longeant la ligne du tramway - sur une large portion de la RD 960 <p>Il complète en indiquant que le déploiement se poursuivra en 2025 pour s'achever complètement en 2026.</p>
		La requalification du secteur Jean Rostand - Le Corbusier	<p>Brigitte Jallet explique que ce quartier du centre-ville a vieilli, manque de végétation et connaît des incivilités. Aussi, la Ville a engagé une équipe d'architectes urbanistes pour réfléchir sur ces problématiques. Ce cabinet a travaillé et proposé des orientations d'aménagement.</p> <p>Les porches existants sous les immeubles sont pratiques pour circuler mais du trafic de stupéfiants s'y déroule. L'idée de fermer certains d'entre eux est émise. La résidentialisation des différents espaces (publics/privés) et un plan de végétalisation sont</p>

			<p>envisagés.</p> <p>Un plan guide a été réalisé en 2022 et soumis à la concertation au travers de sondages et questionnaires.</p> <p>Un maitre d'oeuvre a été désigné pour mener des études complémentaires. Fin 2023, la concertation s'est poursuivie avec les habitants et les écoliers. Le projet se finalise, les entreprises seront désignées cet été et les travaux débiteront à l'automne.</p> <p>La première tranche concernera la création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier. Des arbres seront plantés, l'eau y sera présente ainsi qu'un espace de détente. Les bassins de la commune vont devenir des "jardins secs". Le square J.Rostand sera destiné aux enfants et un espace canin prendra place dans le square Becquerel. Les allées vont être refaites, les espaces publics remis à neuf. La place de la Commune fera l'objet d'études complémentaires de structure. Au niveau du square des 4 Oeufs, l'entrée du foyer Chavaneau sera retournée et un espace dédié au jardinage sera créé.</p> <p>Madame le Maire rappelle les grandes orientations de ce projet : la plantation de nombreux arbres pour apporter de la fraîcheur, sécuriser le centre-ville, apaiser la vitesse des véhicules, retourner l'entrée du foyer Chavaneau et sécuriser le parvis de l'école Louise Michel. Le projet s'élève à 5 millions d'euros.</p> <p>Une réunion publique est prévue à l'automne.</p>
		La restructuration du groupe scolaire Louis Gal-louédec	<p>Madame le Maire indique que ce projet, d'un montant de 7 millions d'euros, concerne une école historique de la commune avec le souhait de conserver les deux bâtiments existants. Une rénovation devenait nécessaire au regard des usages actuels tout en se projetant dans l'avenir avec la possibilité de créer de nouvelles salles de classe même si les effectifs sont stables actuellement. Une réunion publique est prévue le 18 juin.</p>
		La quatrième édition du budget participatif	<p>Il est possible de voter pour trois projets jusqu'au 15 mai.</p>

		Les animations et rendez-vous dans votre quartier et dans la ville en 2024	<ul style="list-style-type: none"> -La brocante du 1er mai quartier du Vieux Bourg -La première édition de la Color Run, le dimanche 12 mai 2024. Départ du Parc des Longues Allées -L'édition 2024 des Foulées abaysiennes le 7 juin -L'édition 2024 de la Guinguette du Parc -L'édition 2024 du festival L'Embrayage, le vendredi 5 et samedi 6 juillet 2024. Parc des Longues Allées -Le vide-grenier de la Hautinière au mois de septembre
--	--	---	--

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Site de Miramion	Un riverain se questionne quant au devenir du site. Il indique avoir des idées pour le faire vivre.	<p>Madame le Maire confirme qu'actuellement tout est à l'arrêt.</p> <p>Pour rappel, la gestion du devenir de la maison de maître et du parc avait été transférée à Orléans Métropole. Des porteurs de projets se sont manifestés mais la soutenabilité financière de ces derniers a bloqué les projets.</p> <p>La Ville souhaite conserver le parc arboré, poumon vert, pour y aménager un parc accessible au public.</p> <p>Concernant la maison de maître, des pistes sont à l'étude avec des partenaires. La difficulté concerne le montant des travaux de mise "hors d'eau" et "hors d'air" de la bâtisse estimé, il y a deux ans, à 1,4 million d'euros. Ce montant a dû augmenter depuis cette estimation. Il restera de lourds travaux d'aménagement intérieurs.</p> <p>L'idée de travailler de manière dissociée sur les différents espaces (la maison, la parc et le bois) est également une hypothèse.</p> <p>La Ville est ouverte à toute proposition de mise en valeur du site. D'ailleurs un contact est pris avec une</p>

			riveraine qui a soumis une proposition pour valoriser le site.
	Parc de Miramion : arbres	Une riveraine signale qu'un coup de vent a fragilisé plusieurs arbres dans le parc de Miramion. Ils sont situés à proximité de sa clôture. Elle craint des chutes. Elle souhaite savoir à quel moment un élu se déplacera pour constater la situation.	F.Fradin rappelle que les services de la Ville sont déjà intervenus suite au courrier reçu à ce sujet et une expertise réalisée. Si une intervention s'avère nécessaire, les services interviendront de nouveau. Madame le Maire confirme qu'une mise en sécurité sera réalisée s'il le faut.
	Divers sujets	Un habitant fait part de différentes remarques : -des dépôts récurrents à proximité de colonnes de la résidence allée G M Riobé -d'arbres abimés et d'autres qui penchent dans le parc de Miramion comme signalé précédemment -la tenue des 33 ° Foulées abraysiennes	Madame le Maire rappelle que les dépôts sont sur le foncier du bailleur Valloire. La Ville a instité auprès de ce dernier pour que le projet d'aire soit réalisé cette année. Les colonnes enterrées ne fonctionnent pas, la problématique est identique dans d'autres secteurs de Saint-Jean de Braye. On assiste à un retour vers des locaux de stockage des bacs pour les logements collectifs.
	130 132 rue de Charbonnière	Un habitant fait part de l'état de dégradation de la maison. Les gouttières sont cassées.	
	Rue des Déportés - angle rue de l'Orme du Martroi	Une riveraine signale l'état des abords d'une maison située dans cette rue (présence d'odures, de rats...). Elle serait pourtant habitée.	Madame le Maire indique que les obligations seront rappelées au propriétaire car les nuisances proviennent d'une propriété privée.
	Pétition	Un riverain fait part de son mécontentement et de la pétition adressée à la Ville au sujet des aménagements cyclables réalisés dans la rue du Clos Saint-François. La mise en sens unique et la mise en place de "Stop" dans cette rue engendre un flux important de circulation dans les rues du Coin Buffet et de Charbonnière. Une riveraine ajoute que le débouché de la piste cyclable sur le rond-point est dangereux pour les cyclistes. Par ailleurs, la piste cyclable de la rue de Charbonnière n'est pas simple d'utilisation.	B.Jallet précise que ces aménagements ont été travaillés dans le cadre du groupe de vélo piéton composé d'habitants et d'associations cyclistes dont la DAMMO. Une visite sur site vient compléter les échanges et des déplacements à vélos sont également organisés. Malheureusement toutes les pistes cyclables existantes ne peuvent être sécurisées, la Ville priorise la continuité des itinéraires déjà réalisés, l'enlèvement d'obstacles et le colmatage des ornières. Lors de l'aménagement d'une nouvelle voie, une piste sécurisée est obligatoirement intégrée. Concernant le tronçon de la rue de Charbonnière, entre le rond-point du Pont Bordeau et l'avenue Ampère, la Métropole et la Ville travaillent sur une nouvelle proposition d'aménagement.

			Madame le Maire précise que des arbitrages sont nécessaires. Pour rappel, le budget dédié à l'espace public est géré par Orléans Métropole. Les travaux doivent être priorités
	rue de Charbonnière	L'élargissement de la piste cyclable rue de Charbonnière au droit de la rue R.Desnos.	F.Fradin indique que cette demande provient d'un riverain direct. Madame le Maire précise que la demande d'un seul habitant est tout aussi légitime que les demandes du Comité de quartier. Il faut pouvoir trouver des compromis entre les riverains, les cyclistes et les automobilistes.
	La requalification du secteur Jean Rostand - Le Corbusier	Un habitant fait part de son étonnement au sujet du montant des travaux de ce projet qui avait été présenté à 3 millions d'euros l'année dernière et qui est présenté aujourd'hui à 5 millions. Comment s'explique cette augmentation ? Où sera trouvé le budget nécessaire ? Il fait part de son inquiétude quant à la gestion financière de la Ville. Par ailleurs, il estime que le fait de poser des barrières ou d'obstruer des porches ne règlera pas les problèmes d'incivilités.	Madame le Maire précise que lors de la séance du Conseil municipal du mois de juin, un retour sur la compte administratif de la Ville aura lieu. Concernant le montant du projet, il faut faire le distiguo entre le montant "hors taxe" et le montant "toutes taxes comprises" qui fait varier l'enveloppe. Elle confirme que le budget consacré à l'opération n'a pas bougé. Au sujet du trafic de stupéfiants, c'est une réelle problématique qui ne touche pas seulement Saint-Jean de Braye. Des caméras seront installées et la fermeture de certains porches effectuée. Cela a été réalisé ailleurs dans la ville et cela a porté ses fruits :
	Rue de Chabonnière - rue de la Motte Luquet	Elargissement de la piste cyclable et croisement des véhicules.	Un riverain fait part de difficultés de croisement à cet endroit depuis l'élargissement de la piste. Il y a eu des accidents. F.Fradin précise que des tests ont été réalisés et que le croisement est possible. J-C Marinault complète en indiquant que plus un carrefour est large, plus les véhicules roulent vite. Les services analyseront la situation. Madame le Maire indique qu'un travail sur place a été mené pour cet aménagement et qu'il sera possible de revenir vers les riverains si les difficultés persistent.
	Rue Jean Zay	Stationnements	Une riveraine fait part des difficultés rencontrées pour stationner à proximité du cabinet de kinésithérapeutes.

Rue de la Fosse Goujon	Chaussée	Des riverains souhaitent savoir si la chaussée fortement dégradée sera refaite. F.Frafin répond que la réfection de la voie n'est pas envisagée d'ici à la fin du mandat. Elle sera inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement 2026-2032 d'Orléans Métropole
Rue du Clos St François-rue du Coin Buffet	Mise en place de "Stop"	Un habitant se questionne au sujet de l'installation de "stop" à la place de "cédez le passage" dans ces rues. F.Fradin rappelle que ces changements sont liés à la création de cheminements cyclables.
Rue de Charbonnière-rue du Pot Vert	Plateau surélevé au croisement	Une habitante indique que certains véhicules l'utilisent comme tremplin. Madame le Maire déplore ces comportements et rappelle que cet aménagement est réglementaire. Il a comme premier objectif d'apaiser la vitesse sur cette voie.
Rue du Petit Vomimbert	Trottoirs	Un riverain demande le retrait des herbes sur le trottoir. La demande est prise en compte. Madame le Maire précise que la CLECT (montant des charges transférées) est de 1,3 million d'euros pour les travaux de voiries de la commune. Ce montant n'a pas changé depuis 2019 pour les communes de la Métropole. Or, les coûts pour la réalisation des travaux ont augmenté. Le projet de requalification des mails à Orléans représente un budget énorme. Un réajustement de la répartition serait nécessaire pour permettre la réalisation de travaux de proximité dans les communes. Vingt Maires de la métropole ont demandé que les priorités soient revues pour permettre une requalification de voiries dans les communes.
Rue de la Borde		Un riverain signale que cette rue est devenue très passante, voire dangereuse, avec l'entrée du site du Crédit Agricole. Le stationnement n'est pas sécurisant. F.Fradin précise que cette rue sera refaite à l'issue des travaux en cours dans le secteur.

			Madame le Maire confirme que la rue sera requalifiée après l'achèvement des travaux du site du Crédit Agricole.
	Ville	Eclairage public	<p>Un riverain regrette l'extinction totale de l'éclairage public après minuit. L'éclairage LED pourrait permettre le maintien d'un éclairage nocturne.</p> <p>F.Fradin indique qu'avec le déploiement de l'éclairage à LED, il sera possible d'ajuster l'intensité en fonction des secteurs et des horaires.</p>